

## COMPTE RENDU

Comité de Quartier n°8– Ennequin-Parc de Loisirs et de nature

Jeudi 5 mai 2014



Référents du quartier : madame DELMACHE et monsieur BAES

Les référents peuvent être contactés par mail : [jpbaes@gmail.com](mailto:jpbaes@gmail.com)

La séance du comité de quartier s'est ouverte à 19h20 par madame BEDU, agent municipal, désignée animatrice par la municipalité pour ce premier comité.

Madame HORVILLE, agent municipal, est désignée secrétaire de séance.

Madame BEDU, excuse l'absence de madame DESAVOYE, adjointe au maire, élue référente du secteur, retenue pour des raisons professionnelles, et précise que madame DESAVOYE arrivera en cours de réunion, puis madame BEDU présente madame BOSMAN, conseillère municipale qui représente l'élue pour la première partie de réunion.

### **Ordre du jour**

1. Présentation de la démarche des comités de quartier
2. Organisation des travaux
3. Élection des référents de quartier
4. Restitution des travaux

## **1) Présentation de la démarche des comités de quartier**

Madame BOSMAN souhaite la bienvenue à tous les habitants présents, les remercie pour l'intérêt qu'ils portent à cette démarche participative. Elle ajoute que bien vivre dans son quartier c'est :

- contribuer (à partir de moyens existants ou à créer), à harmoniser les réalisations communales et les besoins des quartiers.
- Pouvoir enfin proposer des projets d'intérêts collectifs et initier des actions d'amélioration du cadre de vie, en relation étroite avec les élus de la commune.
- Avoir le droit à l'expression sous forme d'interpellations, de questions et d'avis.

Madame BOSMAN explique que cette assemblée doit être composée uniquement des habitants du quartier. Deux référents de quartier (une femme et un homme pour la parité) et 2 suppléants, doivent être désignés par le comité de quartier pour l'année en cours (élection à mains levées). Leur rôle est de favoriser la production, la facilitation et la régulation des échanges. Un secrétaire de séance doit être désigné parmi l'assemblée afin de faire un compte-rendu.

Les réunions sont trimestrielles et se tiennent dans une salle communale de quartier (lieux à définir) après les heures de travail.

Afin de favoriser une participation permanente, suivi d'effets, les habitants auront la possibilité de consulter les comptes rendus sur le site web de la mairie et à l'accueil de celle-ci. Pour les participants inscrits ce jour, un compte rendu leur sera envoyé par mail.

Le but est de dynamiser la vie du quartier en relation avec l'ensemble de la ville, encourager toute initiative visant à inventer et expérimenter de nouvelles pratiques démocratiques et à promouvoir l'intervention, l'autonomie et la responsabilité des citoyens.

Pour conclure, madame BOSMAN souhaite que les comités de quartiers favorisent la participation citoyenne des habitants du quartier, que les résultats des actions engagées par les premiers participants seront visibles par tous afin d'inciter le reste des habitants à participer à une démarche de projets.

Enfin, madame BOSMAN rappelle 3 règles d'or :

1. Les référents de quartier seront les "maitres du temps "
2. Respect et écoute lors d'intervention d'un habitant
3. Les réunions de quartiers ne sont pas un « défouloir » mais un véritable lieu d'échange afin de faire remonter les problèmes à traiter.

## 2) Organisation des travaux

Il est demandé à chaque table de définir un thème visant à améliorer la vie du quartier. Les thèmes retenus sont :

<b>Table</b>	<b>Thème</b>
Blanc	Sécurité
Rouge	Stationnement/Circulation
Jaune	Stationnement
Bleu	Sécurité
Orange	Circulation
Vert	Circulation

Il est proposé un temps d'échange de 10 minutes pour établir les constats et formuler des propositions.

### 3) Élection des référents

Les participants du comité de quartier sont invités à désigner les référents du quartier (1 femme et 1 homme ainsi que 2 suppléants).

Les candidates déclarées pour occuper la fonction de référente de quartier sont :

- madame MOTTE, rue Pierre Brossolette
- madame DELMACHE, allée des Champs

Les candidats déclarés pour occuper les fonctions de référent de quartier sont :

- monsieur BAES, rue Guy Mocquet
- monsieur DUFRESNOY, rue Jean Jacques Rousseau
- monsieur BEAUCHAMP, boulevard de la République
- monsieur PLOVIER, chemin de Flesquières

#### **Tableau de résultats des votes pour la désignation des référents**

<b>Nom et prénom</b>	<b>Nombre de voix</b>	<b>Décision</b>
Mme MOTTE	*	Suppléante
Mme DELMACHE	*	Référente titulaire
M BAES	19	Référent titulaire
M. DUFRESNOY	**	Non élu
M. BEAUCHAMP	4	Suppléant
M. PLOVIER	1	Non élu

\* Madame MOTTE n'a pas souhaité être référente titulaire, madame DELMACHE est donc désignée référente titulaire du quartier.

\*\*La rue Jean Jacques Rousseau où réside monsieur DUFRESNOY ne fait pas partie du secteur 8. L'assemblée demande donc à monsieur DUFRESNOY de ne pas se porter référent du quartier.

Suite au vote à main levée, sont désignés :

- Madame DELMACHE référent femme et madame MOTTE suppléante
- Monsieur BAES référent homme et monsieur BEAUCHAMP suppléant.

Les référents sont désignés pour l'année en cours sauf en cas de désistement ou d'empêchement.

#### 4) Restitution des travaux

Un porte-parole par table restitue les résultats des échanges, débattus ensuite avec les participants du comité.

TABLE	CONSTATS	PROPOSITIONS
<b>Orange</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Rue Guy Mocquet, Pierre Brossolette : nuisances sonores, pollution, code de la route et zone 30 non respectés, problème de parking</li> <li>• Pierre Brossolette : augmentation des trafics, recrudescence des rodéos scooters et vélos sur les trottoirs</li> <li>• Vitesse excessive des Bus Transpole (dépôt, liane 2, corolle), peu de fréquentation des usagers</li> <li>• Angle Boulevard de la République/Guy Mocquet : problème de synchronisation du feu tricolore avec ceux de la rue Guy Mocquet (pas le temps de traverser)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Contournement LINO acté (impact sur les structures routières)</li> <li>• Macadamisé le trottoir devant le stade d'Ennequin</li> <li>• Parking ferme des géants</li> <li>• Information à Transpole</li> <li>• Création d'un rond-point</li> </ul>
<b>Vert</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Angle du cimetière/rue Leclerc, rue Jean Jaurès : Problème de stationnement</li> <li>• Guy Mocquet : vitesse excessive des bus et très gros poids lourds, qui engendrent des nuisances</li> <li>• Pistes cyclables dangereuses car sens opposé à la circulation dans des rues à sens unique</li> <li>• Nuisances des ambulances aux feux tricolores</li> </ul>	

<p><b>Rouge</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Stationnement sur les trottoirs et devant les garages</li> <li>• Rue du Chevalier de la Barre, les cyclos empruntent le sens unique (insultes envers les riverains) ; pas de trottoir</li> <li>• Pas de déneigement des rues, donc pas de passage d'Esterra</li> <li>• Vitesse excessive (Esterra)</li> <li>• Angle Guy Mocquet/chevalier de la Barre : signalisation au milieu des trottoirs (pas possibilité de passer avec les poussettes ou fauteuils) ; problème de potelets</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Tract pour un rassemblement commun des poubelles</li> </ul>
<p><b>Jaune</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Chemin de Flesquières : problème de stationnement lors des manifestations ; vitesse excessive des quads tous les dimanches ; suspicion de trafic, nuisances sonores (musique), « voitures closes » en pleine après-midi.</li> <li>• Chemin de Flesquières/allée des champs, problème de connexion internet</li> <li>• Arrivée tous les ans en Septembre des Gens du voyage</li> <li>• Allée des Champs/rue du Hameau : Eclairage public insuffisant</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Possibilité de se garer sur le parking à proximité du terrain de foot.</li> <li>• Entretien du Chemin par la ville</li> <li>• Changer les blocs de pierres (pas esthétique) par des pots de fleurs</li> </ul>
<p><b>Blanc</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Boulevard de la République : vitesse excessive (zone 30 non respectée)</li> <li>• Quads/scooter dans le parc de loisir ; manque de sécurité (jeux abimés) + dangerosité des nouveaux jeux (étoile)</li> <li>• Skate parc inadapté : pente raide avec bordure en fin, problème de signalisation (port du casque obligatoire), présence des vélos, trottinettes</li> <li>• Quel est l'intérêt du parking dans le parc ? problème de chicane</li> <li>• Insécurité dans le parc quand il y a des mariages musulmans</li> <li>• Rond-point non respecté</li> <li>• Poubelles sur les trottoirs : les</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 2 gardiens dans le parc + verbalisation si nécessaire</li> <li>• Revoir l'entrée du parking dans le parc</li> </ul>

	poussettes ne peuvent pas passer, problèmes de stationnement	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Information mairie pour les poubelles sur les trottoirs</li> </ul>
<b>Bleu</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Dégradation de l'ambiance générale dans la ville (insultes, non respect)</li> <li>• Rue Wastin : nuisances et dégradation en lien avec l'association culturelle, plus particulièrement le vendredi</li> <li>• Manque de la police municipale la nuit</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Vidéosurveillance dans le secteur</li> <li>• Voisins vigilants ?</li> <li>• TIG pour récidivistes (vitesse excessive...)</li> <li>• Rondes policières/Dialogue et échange avec l'imam</li> </ul>

## Conclusion

La séance est levée à 21h15